

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 2/2012

Concerne : acquisition de trois nouveaux véhicules pour le Service communal des

travaux – Demande d'un crédit d'achat

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande d'un crédit d'un montant de <u>CHF 365'000.-</u> (trois cent soixante-cinq mille francs), en vue de l'acquisition de trois nouveaux véhicules pour le Service communal des travaux.

1. Préambule

Le Service communal des travaux voit ses interventions se multiplier, proportionnellement au fort développement démographique de notre commune. Les véhicules sont constamment sollicités. Si leur entretien est régulièrement assuré par nos ateliers, il ne peut contrer les méfaits du temps et de la météo.

Le camion *Mercedes-Benz 1120a* (EURO 0), utilisé aujourd'hui par la voirie, a été mis en service en 1990. Il ne respecte en rien les prescriptions actuelles en matière de pollution qui préconisent un taux d'émissions conformes à la norme EURO 5, entrée en vigueur le premier septembre 2009, pour les voitures de tourisme ou de livraison. Cette norme se traduit, pour les véhicules diesel, par l'introduction généralisée de filtres à particules.

Le véhicule utilitaire *IVECO 35.10* , mis en service en avril 1999, présente de sérieuses attaques de rouille au niveau du châssis ainsi que de la carrosserie et son circuit d'huile présente des fuites récurrentes.

L'augmentation des surfaces de trottoirs de la commune représente un fort accroissement du travail d'entretien et de déneigement de ceux-ci. La Municipalité a décidé de doter le service des travaux d'un véhicule supplémentaire pour répondre à des besoins sans cesse croissants; son choix s'est fixé sur un *V Meili VM 600*.

2. Nouveaux véhicules et accessoires

Camion MAN TGM 13.250 4x4 BL EURO 5



La Municipalité a reçu plusieurs offres pour l'acquisition d'un camion pour le Service communal des travaux. L'offre retenue pour l'établissement du présent préavis fait référence à un équipement de marque *MAN TGM 13.250 4x4 BL EURO 5* présenté par l'entreprise MAN Truck & Bus SUISSE SA, de Bussigny. Ce véhicule présente une largeur de 2,30 m, plus adaptée aux petits chemins de la commune que les 2,50 m qui sont la largeur standar des autres constructeurs.

Cette offre comprend les éléments suivants :

- a) le camion proprement dit;
- b) un pont basculant;
- c) les équipements nécessaires à l'installation d'une grue Giriens, d'une lame à neige ainsi que diverses options telles que la traction avant permanente.

Données, caractéristiques techniques

Longueur: 5380 mm.
Largeur: 2377 mm.
Hauteur: 3087 mm.
Carburant: Diesel
Places assises: 2

Poids total: 13000 kg. Poids à vide: 6000 kg. Charge utile: 7000 kg.

Cabine : conforme aux normes en vigueur, pare-brise en verre feuilleté teinté et

chauffant, banquette convoyeurs pour deux personnes (sièges

individuels), chronotachygraphe numérique.

* * * * *

Véhicule utilitaire – type « V.MEILI » - VM 600 H 40 Turbo

Concernant le véhicule utilitaire, la Municipalité a opté pour un véhicule de la marque MEILI (Suisse) du type : VM 600 H 40 Turbo (Permis de conduire « B » ou « F »), proposé par la succursale pour la Suisse romande Viktor Meili de Sion.

Données, caractéristiques techniques

Longueur: 3600 mm.
Largeur: 1150 mm.
Hauteur: 1990 mm.
Carburant: Diesel
Vitesse max.: 40 km/h

Places assises: 2

Normes gaz: Euro 5 filtre à particules

Poids total: 4000 kg. Poids à vide: 2200 kg. Charge utile: 1800 kg.



Fourgon avec pont basculant – type VW T5 2.0 TDI CR

La Municipalité a choisi de remplacer le véhicule utilitaire *IVECO 35.10* par un VW Transporter du type VW T5 2.0 TDI CR, équipé d'un pont basculant. Ce choix nous permettra de nous adresser à un commerce de la commune, lequel consent à nous accorder un rabais intéressant.

Données, caractéristiques techniques

5290 mm. Longueur: Largeur: 1960 mm. 2200 mm. Hauteur: Carburant: Diesel 1'968 cm³ Cylindrée : Poids total: 4000 kg. Poids à vide : 2200 kg. Charge utile: 1800 kg.



3. Coût

Camion MAN TGM 13.250 4x4 BL EURO 5

Selon les devis rentrés, le coût total relatif à l'acquisition de ce nouveau camion est de <u>CHF 193'450.-</u> (cent nonante-trois mille quatre cent cinquante francs), basé sur l'offre « Man Truck & Bus Suisse SA » réparti comme suit :

Véhicule de base Equipements Pneus	CHF CHF CHF	106'394 23'432 710
Total véhicule Brut	<u>CHF</u>	130'536
Equipements supplémentaires Somme totale du véhicule	CHF <u>CHF</u>	4'070 134'606
Réduction totale 31.11 %	CHF	-40'606
Prix de l'offre	CHF	94'000
Equipement supplémentaire TVA sur le tout	CHF	85'120 14'330
Prix total	CHF	193'450
	=====	=======

Véhicule utilitaire – type « V.MEILI » - VM 600 H 40 Turbo

	==========	
Prix total	CHF	116'372.40
Montant net	CHF	107'752.20
+ TVA 8 % de 107'752.20	CHF	8'620.20
Total véhicule Brut	<u>CHF</u>	<u>114'630</u>
Réduction	CHF	-6'877.80
Véhicule de base	CHF	105'700
Equipements	CHF	8'930

Fourgon avec pont basculant - type VW T5 2.0 TDI CR

	=====	==========	
Prix total, y compris TVA 8 %	CHF	52'400	
Réduction	<u>CHF</u>	-8'164	
Total véhicule Brut	<u>CHF</u>	60'564	
Forfait livraison	<u>CHF</u>	400	
Autres options	CHF	15'070	
Equipements	CHF	4'076	
Véhicule de base	CHF	41'018	

Remarques:

Les prix indiqués s'entendent sans tenir compte de la reprise ou de la revente des deux véhicules dont la commune est propriétaire. La Municipalité s'engage à en tirer le meilleur prix, sommes qui viendront en déduction des montants susmentionnés. Néanmoins nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que les garagistes se sont engagés pour un montant global de <u>CHF 9'000.-</u>.

Le plan des investissements prévoit une dépense de <u>CHF 361'000.-</u> pour le remplacement de véhicules pour la voirie.

4. Amortissement (sur 10 ans)

La charge d'amortissement de <u>CHF 36'100.-</u> sera portée au budget de ces dix prochaines années.

5

5. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis de la Municipalité n° 2/2012 du 9 janvier 2012,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de <u>CHF 365'000.-</u> (trois cent soixante-cinq mille francs) en vue de l'acquisition de trois nouveaux véhicules pour le Service communal des travaux;
- 2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;
- 3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Epalinges, le 9 janvier 2012

Le Syndic :	Le Secrétaire :
Maurice Mischler	Alexandre Good

AU NOM DE LA MUNICIPALITE